

### **Article 5 : Critères de sélection et notation**



- aspect général, environnement, fleurissement et recherche de créativité,
- diversité des choix des végétaux,
- harmonie et contraste des couleurs,
- intégration du principe de développement durable (compost, économie d'eau, désherbage...)
- propreté, netteté et entretien régulier.

### **Article 6 : Organisation du jury**

Le jury du présent concours sera composé d'agents du service "embellissement" de la ville de la mairie, des membres du Conseil des Sages et des partenaires.

Les membres du jury parcourront la commune la date fixée à l'article 3.

### **Article 7 : Remise des prix**

Les lauréats seront personnellement informés par courrier de la date officielle de la remise des prix.

### **Article 8 : Les engagements**

Des photos seront prises à l'occasion de ces visites et deviendront la propriété de la mairie de Canéjan. Elles pourront être publiées dans le magazine de Canéjan ou sur le site internet de la commune.

Les habitants inscrits au concours acceptent le présent règlement, ainsi que les décisions du jury.



## **CONCOURS 2019 DES JARDINS ET BALCONS FLEURIS**

**La municipalité vous invite à contribuer à l'embellissement de votre ville en participant au concours 2019 des jardins et balcons fleuris.**

Nul besoin d'être un jardinier confirmé : quelques semis, graines ou plantes, un minimum d'outils et surtout une explosion de couleurs et de nature !



**BULLETIN A DEPOSER A LA MAIRIE**

**AVANT LE 23 juin 2019**

Madame       Mademoiselle       Monsieur

NOM.....PRENOM.....

Adresse.....  
.....  
.....

TEL:.....

MAIL.....

Dans quelle categorie allez-vous concourir ? (1 seul choix)

Maisons et jardins fleuris

Devant de façade, jardinet

Fenêtres et balcons

J'atteste avoir pris connaissance du règlement et m'engage à le respecter.

Canéjan, le...../...../.....

Signature :

## ***Concours des Jardins et Balcons Fleuris organisé par la commune de Canéjan***

### **Règlement du concours**

#### **Article 1 : Objet du concours**

Le concours des jardins et balcons fleuris a pour objectif de récompenser les actions menées par les habitants de Canéjan en faveur de l'embellissement et du fleurissement de leur cadre de vie.

#### **Article 2 : Modalités de participation**

Ce concours est ouvert à tous les administrés de Canéjan sur inscription.

Les candidats pourront retirer leur bulletin en mairie ou renvoyer le bulletin ci-joint.

#### **Article 3 : Date de début du concours**

Le concours se déroule le **28 juin**. Le dépôt des bulletins d'inscription est recevable **jusqu'au 23 juin 2019**.

#### **Article 4 : Catégories**

Ce concours présente trois catégories :

- Catégorie 1 : maisons et jardins fleuris
- Catégorie 2 : devant de façade, jardinet
- Catégorie 3 : fenêtres et balcons

Seuls les fleurissements visibles des rues, routes, chemins etc... seront pris en considération.

